



Inscription 2020

Ecrire en majuscule :))

Nom : Prénom Date de naissance :

Adresse durant le stage : -

Mail :@..... Téléphone :

Formules 2020

Les Stages s'entendent y compris licence fédérale Passeport Voile & Adhésion Club (27 €)

Été/Summer DINGHY FUN CAMP en Lac 9h - 18h

S 28 : du 6 au 10 juillet S 30 : du 20 au 24 Juillet

S 29 : du 13 au 17 juillet S 31 : du 27 au 31 juillet

Forfait Stage : 240 € (+ 6 ans)

Forfait « Journée d'essai » le 1^{er} jour 65 €

Avantages Inscriptions Multiples « Binôme - 5 € » « Trio ou plus - 10 € » par stage

Toussaint DINGHY FUN CAMP en Mer 9h - 18h

Dinghy Fun Camp en Mer au Départ de Cannes La Bocca/Mandelieu : **340 €**

Du 19 au 23 octobre 2020 de 9h00 à 18h00

Stage journée comprenant 2 nuits d'hébergement et repas aux Iles de Lérins

Nautic Camps / Stages Nautique 2h en Lac

S 28 : du 6 au 10 juillet S 29 : du 13 au 17 Juillet

S 30 : du 20 au 24 Juillet S 31 : du 27 au 31 Juillet

S 32 : du 3 au 7 Août S 33 : du 10 au 14 Août

S 34 : du 17 au 21 Août S 35 : du 23 au 27 Août

10h - 12h

13h - 15h

15h - 17h

170 € (Adultes + 18 ans) 190 € (+ 6 ans)

Avantages Inscriptions Multiples « Binôme - 5 € » « Trio ou plus - 10 € » par stage

Forfait à la séance 60 €

Le Club - Pack Sorties ou Stages Voile Vacances

Fête du Club le 13 septembre 2020 et le 11 juin 2021 au Lac

Séance en Mer : 20 € / sortie

Stage Voiles Vacances 2021 en Mer

Tous les mercredi de 13h à 18h

Du 20 Septembre au 29 novembre 2020

Du 1^{er} février 4 juin 2021

Du 22 au 26 février de 12h à 17h : **150 €**

Du 26 au 30 avril de 12h à 17h : **150 €**





Droit d'Inscription pour Nom Prénom.....

Dinghy Fun Camp	€
Ou Stage Nautique 2h	€
Le Club	€
Y compris Adhésion Club (15.50 €) & Licence Passeport Voile (11.50 €)		
Total Régulé le/..... / 2020	€
<input type="checkbox"/> Chèque N° Sur (Nom de la banque)		
<input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> CB ou <input type="checkbox"/> Virement Bancaire		

Certificat de Natation – 16 ans & Autorisation Parentale Obligatoire

Je soussigné (e) Mère, Père, Responsable de l'Autorité parentale,

Certifie que l'enfant, âgé (e) deans, est apte à nager au moins 25 mètres & **l'Autorise à effectuer les Stages** voile aux dates inscrites sur la présente fiche ;

Atteste

Avoir pris connaissance des conditions d'inscription ainsi que du règlement et des consignes de sécurité de « Voiles Saint-Cassien Dinghy Fun School » ;

Avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance F.F.V. / MAIF et reconnais avoir été informé (e) de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidité et décès plus importants) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique des pratiquants :

J'accepte de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires

Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires

Je fournis le certificat médical obligatoire d'aptitude à la voile y compris en compétition pour la voile à l'année

Fait à Le

Signature du licencié

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Pour les mineurs signature du représentant légal

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)





Détails des Prestations

Eté/Summer DINGHY FUN CAMP Lac 9h00 16h00

- Horaires 9h00 - 16h00 sur 5 séances consécutives
- Conditions d'accès à la pratique :
 - o **Moins de 16 ans : une attestation délivrée** par les représentants légaux des mineurs de moins de 16 ans ou **un certificat d'aptitude** délivré par les autorités autorisées → **mentionnant** : la capacité du stagiaire à **s'immerger et à nager au moins 25 m**. A défaut, un parcours aura lieu à l'école de voile avec une brassière. Ce parcours vise à vérifier l'absence de panique du pratiquant et comprend : une immersion complète à partir d'une embarcation ou d'un ponton, suivie de 20 m de propulsion, et un rétablissement sur une embarcation ou un ponton.
 - o **Plus de 16 ans : une attestation** délivrée par les pratiquants majeurs ou les représentants légaux des mineurs de plus de 16 ans ou encore un **certificat d'aptitude** délivré par les autorités autorisées → **mentionnant** : la capacité du stagiaire à **plonger et nager au moins 50 m**.

- Sac et Tenue demandée :

- o Chaussures & Tee shirt allant dans l'eau ; **Pas de chaussure plastique qui coule !**
 - o Maillot ou short et petite serviette de bain
 - o Casquette ou chapeau
 - o Crème solaire **Blanche**
 - o **Bouteille d'eau tétine (pas de bouchon à vis)**
 - o + Si mauvais temps : Kaway Sweat Shirt Change
 - o **Sac à dos ne craignant pas l'eau avec bouteille d'eau, pic nique + goûter pour 16h00**
- En cas de mauvais temps, **aucune annulation n'est prévue**, les enfants étant accueillis selon un programme d'activités adapté
 - **Programme** : journées découverte des activités nautiques selon programme joint adaptable selon la météo
 - o Paddle
 - o Optimist ou Catamaran
 - o Kayak
 - o Caravelle
 - o Planche à Voile
 - o Pédalo
 - Détail de nos prestations sur www.voilesaintcassien.fr





Extrait Règlement Intérieur & Consignes de Sécurité

Le règlement intérieur du 1^{er} avril 2015 de l'Association Voiles Saint Cassien *Dinghy Fun School* est affiché sur le lieu de l'activité. Tous les pratiquants doivent en prendre connaissance.

Rappel

- Tous les pratiquants doivent être licenciés. Une licence « Enseignement » annuelle est délivrée systématiquement le 1^{er} jour du 1^{er} stage.
- L'École de Voile Voiles Saint Cassien *Dinghy Fun School* est ouverte aux personnes à partir de 5 ans révolus et plus. Les cours sont donnés sur des :
 - Optimists
 - Dériveurs solitaire ou collectif
 - Catamarans
 - Planche à voile
 - Paddle
 - Kayak
 - Pédales

Condition d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription
- S'acquitter du montant des droits d'inscription (coût du stage + licence + adhésion)
 - Les personnes déjà licenciées devront fournir obligatoirement un justificatif
 - Chèque à établir à l'ordre de « Voiles Saint-Cassien » ou Virement bancaire préférable
 - Certificat Médical Obligatoire pour tous
- Conditions de remboursement et d'annulation : sauf annulation 1 mois avant le début du stage, par écrit, aucun remboursement n'est possible.

Assurance

Il est fortement recommandé aux stagiaires de contracter une assurance individuelle accident.

Consignes de sécurité

Les stagiaires sont informés qu'il s'agit d'une école destinée à leur enseigner un sport qui nécessite, pour des raisons évidente de sécurité, une discipline très stricte. En conséquence, il est demandé :

- Une tenue correcte individuelle est nécessaire, en été :
 - **Chaussures** (baskets ou néoprène)
 - Short, maillot de bain, tee-shirt, chapeau casquette, lunettes soleil (avec cordon)
 - Serviette & rechange
 - Bouteille d'eau & crème solaire
- Une tenue correcte individuelle est nécessaire, hors période estivale :
 - Chaussures (baskets ou néoprène)
 - Pantalon, sweat, pull, coupe vent, & lunettes de soleil (avec cordon)
 - Serviette & rechange complet
 - Bouteille d'eau
- Le rangement et l'entretien courant du matériel incombent aux stagiaires. Ils doivent y apporter le plus grand soin.
- Les règles de discipline et de sécurité doivent être respectées :
 - Respect des consignes du moniteur
 - Port du gilet obligatoire
 - Baignade libre interdite
 - Navigation dans le périmètre autorisé (voir affichage carte) avec obligation de naviguer groupé avec le souci de surveillance mutuelle
 - En cas de chavirage, ne jamais lâcher l'embarcation
 - Respecter le code de bonne conduite des usagers du lac, et notamment les pratiquants d'aviron qui naviguent dos à leur route, les pêcheurs qui traînent leurs lignes, les baigneurs isolés
 - Attendre le bateau de sécurité pour sortir

